CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178202** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2025**

ÉDITÉ LE 20/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Pulnoy, Lorraine, France 2017b00063

Siret : 825 066 160 00037

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4500472-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144155810

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144155810

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : LORRAINE ACCESSIBILITE

4 RUE DE L'ARBOIS
54425 PULNOY

Téléphone : 03 83 36 56 11 **Fax :**

Portable : 06 74 43 57 59

Responsabilité légale :
MOREIRA CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet : /www.lorraine-accessibilite.com/

E-mail : lorraine.accessibilite@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 817 694 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9121	Salles de bains et cuisines domestiques	7	01/07/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.